

COMPTE-RENDU DU COMITE CONSULTATIF DES ACTIONNAIRES DE NATIXIS (CCAN)

Réunion du 9 décembre 2015

Le comité s'est réuni le 9 décembre 2015 au siège social de Natixis à Paris.

Chaque point de l'ordre du jour a été examiné :

1. Actualité de Natixis et du Comité Consultatif des Actionnaires de Natixis :
Trophées du Revenu dans la catégorie SBF 120 hors CAC 40
Mouvements au sein du Comité
Résultat de l'enquête d'auto-évaluation annuelle du CCAN
2. Assemblée Générale de Natixis de 2015 à 2016
Synthèse de l'évaluation de l'assemblée de Natixis par le Comité
Présentation par CapitalCom (agence de communication financière) du
« Positionnement de l'assemblée générale de Natixis »
3. Rencontre sur le thème de la gouvernance de Natixis avec Laurent Cauchy, secrétaire du Conseil d'administration et secrétaire de l'assemblée
4. Calendrier du premier semestre 2016

1. Actualité de Natixis et du Comité Consultatif des Actionnaires de Natixis

Un retour sur l'actualité récente de Natixis au cours du dernier semestre 2015 est présenté au Comité et notamment sur la décision prise par le Conseil d'administration de ne pas procéder à l'opération de regroupement des actions pour des raisons fiscales.

Ensuite, Eugénie Mehler, responsable de Communication avec les actionnaires en charge de l'animation du Comité consultatif, remercie le Comité pour son investissement qui permet aux Relations Actionnaires de Natixis d'être triplement récompensées.

En effet, le soir même, Natixis se verra décerner trois récompenses dans la catégorie SBF 120 hors CAC 40. Les membres du Comité ont été invités à assister à la remise des Trophées des Meilleures Relations Actionnaires organisée par le groupe Le Revenu. Il s'agit :

- du **Trophée d'Or de l'assemblée** des sociétés du SBF 120. C'est la première fois que Natixis est distinguée pour son assemblée générale. Ce prix salue la qualité du travail transversal effectué par les Relations Actionnaires Individuels en coordination avec les directions des achats, de la gouvernance et de la vie sociale, juridique ainsi que de la communication et RSE.
- du **Trophée d'Argent des services aux actionnaires** du SBF 120.
- du **Trophée de Bronze des relations actionnaires** du SBF 120. Ce trophée réunit trois thèmes : assemblées générales, services actionnaires et communication digitale.

Mouvements au sein du Comité

Puis, Eugénie Mehler fait part du départ de Madame MARCHAND, pour raisons personnelles. Son intégrité et son rôle au sein du CCAN ont été fortement appréciés.

Les autres membres dont les mandats arrivent à échéance souhaiteraient prolonger leur participation au Comité. Eugénie Mehler les remercie pour cette nouvelle marque de confiance et d'intérêt, et d'une manière générale pour leur implication qui a permis à Natixis d'améliorer sa communication vis-à-vis des actionnaires. Eugénie Mehler indique qu'elle confirme avec regret les départs de Messieurs Déportes, Delambert, d'Hokers et Dussart.

Les recrutements des nouveaux membres seront effectués en début d'année 2016.

Résultat de l'enquête d'auto-évaluation annuelle du CCAN 2014-2015

Conformément à la charte du Comité Consultatif, ses membres ont évalué la qualité des travaux réalisés en 2014 et 2015. Il s'agissait d'évaluer notamment la réunion du 7 novembre 2014.

L'indice de satisfaction global des membres reste élevé et inchangé par rapport à celui de 2014. Il ressort à 8,56 sur 10. Le Comité a également fait part de ses suggestions pour les réunions à venir, en termes de thèmes et de fonctionnement. Il se félicite d'avoir atteint les objectifs fixés en 2013 concernant la valorisation des travaux du Comité et l'amélioration de l'assemblée de Natixis. Il convient également qu'il devra continuer ses efforts pour maintenir un bon niveau sur ces deux sujets.

Eugénie Mehler indique que, conformément au souhait du CCAN, le Comité sera interrogé dans le cadre de la refonte du site Internet de Natixis en 2016. Elle ajoute que c'est également dans le but de se conformer à l' « Etude 2015 de l'AMF sur les dispositifs de communication des sociétés cotées à destination de leurs actionnaires individuels » que les travaux du Comité pour 2016 seront définis.

Elle précise que le thème de la gouvernance qui ressortait de l'enquête sera abordé lors de la rencontre avec Laurent Cauchy, secrétaire du conseil d'administration et secrétaire de l'assemblée (cf. point 3).

Enfin, elle précise qu'un outil de travail en dehors des réunions au siège de Natixis est à l'étude. Il s'agit de disposer d'une solution digitale permettant une collaboration à distance plus pratique et conviviale que les emails ou conférences téléphoniques.

2. L'assemblée Générale de Natixis de 2015 à 2016

Synthèse de l'évaluation de l'assemblée de Natixis par le Comité

L'appréciation générale que portent les douze membres du Comité sur l'assemblée du 19 mai 2015 est positive. Six membres, soit la moitié du CCAN, la considèrent comme « Très bonne », 4 membres comme « Bonne » et deux membres comme « Moyenne ».

En ce qui concerne la comparaison avec l'assemblée de 2014, cinq membres considèrent que l'édition de 2015 était « de meilleure qualité », cinq autres membres qu'elle était « de qualité équivalente », un membre l'a notée comme « de moins bonne qualité » et deux membres ne se sont pas prononcés.

Présentation par CapitalCom (agence de communication financière) du « Positionnement de l'assemblée générale de Natixis »

Ensuite, une consultante de l'agence de communication financière CapitalCom, présente le « Positionnement de l'assemblée de Natixis avec celles des sociétés financières ». CapitalCom rejoint le CCAN sur son appréciation générale positive de l'assemblée de Natixis.

Après un bilan de la saison des assemblées de 2015, elle expose les caractéristiques de l'assemblée de Natixis, notamment les points forts de l'AG Natixis 2015 (présentation de la politique de rémunération du directeur général, informations exhaustives sur le fonctionnement du Conseil et de ses Comités, etc) ainsi que les pistes d'amélioration (information sur le contexte macroéconomique, les perspectives et la politique RSE).

3. Rencontre sur le thème de la gouvernance de Natixis avec Laurent Cauchy, secrétaire du conseil d'administration et secrétaire de l'assemblée

L'un des thèmes que le Comité souhaite voir aborder est celui de la Gouvernance (cf point 1 Résultats de l'enquête d'auto-évaluation annuelle 2014-2015).

En conséquence, Laurent Cauchy, secrétaire du conseil d'administration et secrétaire de l'assemblée générale, présente son activité en tant que directeur de la Gouvernance et de la vie sociale de Natixis. Il précise que son département est en charge de la gouvernance de Natixis et de ses nombreuses filiales.

Laurent Cauchy indique que Natixis se réfère au Code de gouvernance AFEP-Medef et explique que Natixis se conforme à la très grande majorité des recommandations du Code. Toutefois, trois recommandations notamment relatives à la composition des comités spécialisés n'ont pas été appliquées compte tenu des spécificités liées à la composition du Conseil d'administration de Natixis.

- Ainsi, le comité d'audit de Natixis n'a pas dans sa composition deux tiers de membres indépendants, comme recommandé par le Code AFEP-Medef, afin d'assurer en son sein une représentation des différentes composantes de son actionnaire de référence (membres issus des Caisses d'Epargne et des Banques Populaires, auxquels s'ajoute un représentant de BPCE). Le respect à la lettre des recommandations du Code AFEP-Medef sur la composition du comité d'audit exigerait des administrateurs indépendants de Natixis qu'ils participent à plus de 3 comités spécialisés, au risque de dégrader la qualité des travaux des comités, compte tenu de la charge de travail induite. Pour ces raisons, Natixis privilégie un équilibre des collèges d'administrateurs au sein des comités, par ailleurs systématiquement présidés par un administrateur indépendant.
- De même, le comité des nominations et le comité des rémunérations de Natixis n'ont pas dans leur composition un nombre d'administrateurs indépendants strictement supérieur à la moitié du nombre des membres comme le recommande le Code AFEP-Medef. Ils ont une composition égalitaire (50 % d'indépendants, 50 % de non indépendants) et la présidence du comité est assurée par un administrateur indépendant. À l'instar du comité d'audit, le respect à la lettre des recommandations du Code AFEP-Medef aurait les mêmes conséquences que celles décrites ci-avant.

Jean-Michel Lardon demande des précisions sur les critères pris en compte pour juger de l'indépendance d'un administrateur. Laurent Cauchy rappelle que les critères d'indépendance sont ceux définis par le Code AFEP-Medef. Il ajoute que les cinq administrateurs indépendants de Natixis répondent bien aux critères préconisés par le Code AFEP-Medef. Une attention particulière a été portée sur l'appréciation du caractère significatif ou non de la relation d'affaires entretenue entre les sociétés dans lesquelles les administrateurs exercent des fonctions de mandataire social, et Natixis ou son groupe.

Puis, Alain d'Hokers fait remarquer que la gouvernance de Natixis a beaucoup progressé depuis ces dernières années, toutefois il estime que c'est également le cas de la majorité des sociétés cotés. Laurent Cauchy lui répond que c'est effectivement le cas et que Natixis continue à veiller à toujours plus de transparence dans l'information.

Ensuite, Xavier de Lambert demande si l'architecture du groupe (avec Natixis et BPCE) est satisfaisante en termes de fonctionnement.

Laurent Cauchy confirme que c'est le cas et souligne que le fait que le directeur général de Natixis, Laurent Mignon, soit membre du directoire de BPCE est un atout pour Natixis.

Enfin, Alain d'Hokers lui demande quelles mesures de succession ont été mises en place en cas de départ éventuel du directeur général de Natixis. Laurent Cauchy indique qu'en application de la réglementation bancaire, la règle des « quatre yeux » s'applique. A ce titre, Natixis compte deux dirigeants effectifs : Laurent Mignon et Jean Cheval (le directeur Finances et Risques) afin que l'un et l'autre puissent parer à l'indisponibilité de l'un ou de l'autre.

4. Calendrier de la Communication financière pour le premier semestre 2016

Enfin, le calendrier des principaux rendez-vous de la communication financière en 2016 est présenté :

- Résultats annuels 2015 – Mercredi 10 février 2016, après Bourse
- Résultats du premier trimestre 2016 – Lundi 9 mai 2016, après Bourse (*)
- Assemblée Générale des actionnaires (statuant sur les comptes de l'exercice 2015) – Mardi 24 mai 2016 à 15 heures au Palais Brongniart - 28 place de la Bourse - 75002 Paris

* *Date provisoire. La date définitive sera indiquée sur le site Internet www.natixis.com.*